



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 27 mars 2013 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	21/03/2013
Affichage	21/03/2013

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : PATRIMOINE 5.

**OBJET : CLASSEMENT
PARMI LES MONUMENTS
HISTORIQUES D'OBJETS
MOBILIERS –
AUTORISATION.**

Etaient Présents : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

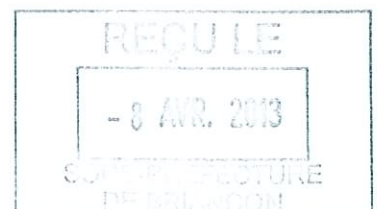
Etaient Représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à MUSSON Pascal.
NICOLOSO Alain pouvoir à PROREL Alain.
BOVETTO Fanny pouvoir à GUIGLI Catherine.
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

DUFOUR Maurice, NICOLOSO Alain, POYAU Aurélie,
BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Yvon AIGUIER.

Lors de la commission supérieure des monuments historiques du 13 juin 2012, ont été proposés au classement parmi les monuments historiques les objets mobiliers suivants :

- **Autel du Saint-Scapulaire : autel ; 3 statues (saint Jean-Baptiste, Vierge à l'Enfant, sainte Lucie) ; 2 statues d'anges céroféraires ; retable ; cadre du tableau** en bois polychromé et doré, J.-B. Faure sculpteur, Prié et Grillietto doreurs, 1737-1738 ;
- **Autel de Saint-Victor : autel ; retable et ses statues (saint Victor, 4 putti) ; reliquaire** en bois polychromé et doré, J.-B. Faure sculpteur ; Nicolas Prié doreur, 1729-1738 ;
- **Groupe sculpté Baptême du Christ et cuve des fonts baptismaux** en bois bronzé, Pierre Nicole sculpteur ; Griellietto doreur, 1727-1731 ;
- **Reliquaire** en bois doré, XVIIIe siècle ;
- **Annonciation, XVIIe siècle, anonyme ;**
- **Sainte Ursule présente les religieuses de son ordre à la Sainte Famille**, Charles Dauphin (élève de Simon Vouet), 1629-1677 ;

conservés à la collégiale Notre Dame et saint Nicolas et propriété de la Ville de BRIANÇON.

- **Couronnement de la Vierge par la Trinité**, anonyme, 1627, provenant de l'ancienne chapelle des Pénitents noirs, et conservé à l'ancien tribunal.

La commission a donné un avis favorable à leur classement en raison de leur grand intérêt historique et artistique.

Afin de régulariser le dossier de classement de ces œuvres, il est nécessaire que le Conseil Municipal donne son accord pour cette protection, ainsi que le stipule l'article L.622-3 du Code du Patrimoine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les conclusions de ce rapport ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à demander le classement des objets mobiliers précités au titre des monuments historiques ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE - 4 AVR. 2013
PUBLIÉ LE - 4 AVR. 2013
NOTIFIÉ LE 09 AVR. 2013